

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

TARIFS DES ABONNEMENTS		TARIFS DES INSERTIONS		OBSERVATIONS
	Un an	6 mois	La ligne.....	Prix au numéro de l'année courante.....500F
			Prix au numéro des années précédentes.....600F
Mali	20.000 F	10.000 F	Chaque annonce répétée.....	Les demandes d'abonnement et les annonces
Afrique.....	35.000 F	17.500 F	doivent être adressées au Secrétariat Général
Europe.....	38.000 F	19.000 F	Il n'est jamais compté moins de 2.000 F pour les annonces.	du Gouvernement-D.J.O.D.
Frais d'expédition.....	13.000 F			Les abonnements prendront effet à compter de
				la date de paiement de leur montant. Les abon-
				nements sont payables d'avance.

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

ORDONNANCES-DECRETS-ARRETES

27 août 2021 Ordonnance n°2021-006/PT-RM
 autorisant la ratification de l'Amendement
 n°1 du 08 avril 2021 à l'Accord de prêt en
 date du 19 novembre 2020, entre le
 Gouvernement de la République du Mali
 et le Fonds africain de Développement
 (FAD), relatif au Programme d'adhésion
 de la République du Mali à l'Agence pour
 l'Assurance du Commerce en Afrique
 (ACA).....**p.975**

Ordonnance n°2021-007/PT-RM
 autorisant la ratification de l'Accord de
 financement, signé à Bamako le 20 avril
 2021, entre le Gouvernement de la
 République du Mali et l'Association
 internationale de Développement (IDA),
 relatif au Projet de Promotion de l'accès
 au Financement, à l'Entreprenariat et à
 l'Emploi au Mali (PAFEEM).....**p.975**

27 août 2021 Décret n°2021-0550/PT-RM portant
 nomination du Chef de Brigade du Pôle
 économique et financier de
 Bamako.....**p.976**

Décret n°2021-0551/PT-RM portant
 abrogation de Décrets portant nomination
 dans les missions diplomatiques et
 consulaires.....**p.976**

Décret n°2021-0552/PT-RM portant
 nomination du Directeur du Centre
 d'Etudes stratégiques.....**p.977**

Décret n°2021-0553/PT-RM portant
 désignation d'un personnel Officier dans
 la Mission d'Observation de l'Union
 africaine en République Centrafricaine
 « MOUACA ».....**p.977**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

27 août 2021 Décret n°2021-0554/PT-RM portant modification du Décret n°05-464/P-RM du 17 octobre 2005, rectifié, fixant la valeur du point d'indice de traitement des personnels occupant certains emplois dans les Missions diplomatiques et consulaires ainsi que leurs primes et indemnités et son annexe...**p.978**

Décret n°2021-0555/PT-RM portant abrogation de Décrets portant nomination dans les missions diplomatiques et consulaires.....**p.979**

Décret n°2021-0556/PT-RM portant abrogation de Décrets portant nomination dans les missions diplomatiques et consulaires.....**p.979**

Décret n°2021-0557/PT-RM portant nomination au Cabinet du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.....**p.980**

Décret n°2021-0558/PT-RM portant ratification de l'Accord de prêt signé à Khartoum et à Bamako le 31 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), en vue du financement du Projet de réhabilitation de la route Sévaré-Gao lot 1 : Sévaré-Boré.....**p.981**

Décret n°2021-0559/PT-RM portant ratification de l'Accord de financement, signé à N'Djamena (Tchad), le 13 février 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds international pour le Développement Agricole (FIDA), relatif au Programme régional conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques au Mali (SD3C).....**p.981**

Décret n°2021-0560/PT-RM portant ratification de l'Accord de prêt signé à Lomé, le 21 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19.....**p.982**

Décret n°2021-0561/PT-RM portant ratification de l'Accord de prêt signé à Lomé, le 21 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19.....**p.983**

27 août 2021 Décret n°2021-0562/PT-RM portant ratification de l'Accord de prêt signé à Khartoum et à Bamako le 30 novembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), en vue du financement de l'Opération de réponse urgente pour affronter la pandémie « COVID-19 ».....**p.983**

Décret n°2021-0563/PT-RM portant ratification de l'Amendement n°1 du 08 avril 2021 à l'Accord de prêt en date du 19 novembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds africain de Développement (FAD), relatif au Programme d'adhésion de la République du Mali à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).....**p.984**

Décret n°2021-0564/PT-RM portant ratification de l'Accord de financement, signé à Bamako le 20 avril 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement (IDA), relatif au Projet de Promotion de l'accès au Financement, à l'Entreprenariat et à l'Emploi au Mali (PAFEEM).....**p.984**

Décret n°2021-0565/PT-RM portant désignation de fonctionnaires de Police pour la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo « MONUSCO ».....**p.985**

Décret n°2021-0566/PT-RM portant modification du Décret n°2021-0549/PT-RM du 25 août 2021 portant convocation du Conseil national de Transition en session extraordinaire.....**p.986**

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

13 août 2021 Arrêté n°2021-2960/MEF-SG autorisant la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique à émettre des bons et obligations assimilables du Trésor par voie d'adjudication au cours du troisième trimestre 2021.....**p.986**

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

16 août 2021 Arrêté n°2021-2991/MSPC-SG portant licenciement d'office d'un fonctionnaire de Police du Corps des Sous-officiers...**p.987**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

25 août 2021 Arrêté n°2021-3206/MESRS-SG fixant la liste des programmes de formation habilités d'institutions privées d'enseignement supérieur.....p.988

Annonces et communications.....p.1016

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDONNANCES

ORDONNANCE N°2021-006/PT-RM DU 27 AOUT 2021 AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'AMENDEMENT N°1 DU 08 AVRIL 2021 A L'ACCORD DE PRET EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2020, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET LE FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT (FAD), RELATIF AU PROGRAMME D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DU MALI A L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE (ACA)

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2021-040 du 08 juillet 2021 autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

La Cour Suprême entendue,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

ORDONNE :

Article 1er : Est autorisée, la ratification de l'Amendement n°1 du 08 avril 2021 à l'Accord de prêt en date du 19 novembre 2020, d'un montant de sept millions deux cent quatre-vingt-dix mille Unités de Compte (7 290 000) UC, soit cinq milliards sept cent soixante-cinq millions quatre cent trente-cinq mille dix (5 765 435 010) F CFA environ, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds africain de Développement (FAD), relatif au Programme d'adhésion de la République du Mali à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

ORDONNANCE N°2021-007/PT-RM DU 27 AOUT 2021 AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT, SIGNE A BAMAKO LE 20 AVRIL 2021, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), RELATIF AU PROJET DE PROMOTION DE L'ACCES AU FINANCEMENT, A L'ENTREPRENARIAT ET A L'EMPLOI AU MALI (PAFEEM)

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

La Cour Suprême entendue,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

ORDONNE :

Article 1er : Est autorisée, la ratification de l'Accord de financement d'un montant de vingt-quatre millions huit cent mille (24 800 000) euros, soit seize milliards deux cent soixante-sept millions sept cent trente-trois mille six cent (16 267 733 600) francs CFA, signé à Bamako le 20 avril 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement (IDA), relatif au Projet de Promotion de l'accès au Financement, à l'Entrepreneuriat et à l'Emploi au Mali (PAFEEM).

Article 2 : La présente ordonnance sera enregistrée et publiée au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi
et de la Formation professionnelle,
Bakary DOUMBIA**

**Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
Mahmoud OULD MOHAMED**

DECRETS

**DECRET N°2021-0550/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT NOMINATION DU CHEF DE BRIGADE
DU POLE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE
BAMAKO**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°01-080 du 20 août 2001, modifiée, portant
Code de Procédure pénale ;

Vu la Loi n°2011-037 du 15 juillet 2011 portant
organisation judiciaire ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant
principes fondamentaux de la création, de l'organisation
et du contrôle des services publics ;

Vu le Décret n°03-2451/P-RM du 23 juin 2003 fixant
l'organisation et les modalités de fonctionnement des Pôles
économiques et financiers ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant
nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant
nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Le Commissaire Divisionnaire de Police
Cheick Elkébir Ould BOUH est nommé Chef de Brigade
du Pôle économique et financier de Bamako.

Article 2 : Le présent décret qui abroge le Décret n°2015-
0767/P-RM du 25 novembre 2015 portant nomination du
Chef d'Escadron **Bassékou BERTHE**, en qualité de **Chef
de Brigade du Pôle économique et financier de Bamako**,
sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre de la Justice et des Droits
de l'homme, Garde des Sceaux,
Mamoudou KASSOGUE**

**DECRET N°2021-0551/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT ABROGATION DE DECRETS PORTANT
NOMINATION DANS LES MISSIONS
DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant
nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant
nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Les dispositions des décrets ci-après sont
abrogées :

- Décret n°2018-0483/P-RM du 06 juin 2018 portant
nomination d'**Ambassadeurs**, en ce qui concerne Monsieur
Mahamadou NIMAGA, N°Mle 0104-191.Z, Conseiller
des Affaires étrangères, **Ambassade du Mali à
Washington D.C (Etats-Unis d'Amérique)** ;

- Décret n°2015-0667/P-RM du 20 octobre 2015 portant nomination de **Monsieur Modibo DIALLO**, N°Mle 425-11 M, Administrateur de l'Action sociale en qualité de **Consul général** du Mali à Douala (Cameroun).

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0552/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR DU
CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu l'Ordonnance n°99-052/P-RM du 1er octobre 1999 portant création du Centre d'Etudes stratégiques ;

Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975 fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat et ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n°99-453/P-RM du 31 décembre 1999 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre d'Etudes stratégiques ;

Vu le Décret n°05-117/P-RM du 09 mars 2005 fixant le taux des primes et indemnités allouées au personnel en service au Centre d'Etudes stratégiques ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Le Général de Brigade **Satigui dit Moro SIDIBE** est nommé **Directeur** du Centre d'Etudes stratégiques.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge le Décret n°2019-0559/P-RM du 29 juillet 2019 portant nomination du Général de Division **Mahamane TOURE** en qualité de **Directeur** du Centre d'Etudes stratégiques, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0553/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT DESIGNATION D'UN PERSONNEL
OFFICIER DANS LA MISSION D'OBSERVATION
DE L'UNION AFRICAINE EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE « MOUACA »**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu l'Ordonnance n°2018-015/P-RM du 15 mars 2018, modifiée, portant Statut des fonctionnaires de la Police nationale ;

Vu le Décret n°97-077/P-RM du 24 février 1997 réglementant l'envoi d'observateurs et de contingents maliens dans le cadre des missions internationales de maintien de la paix ou à caractère humanitaire ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1er : Le **Commandant Magnan COULIBALY** de l'Armée de l'Air est désigné pour être déployé dans la Mission d'Observation de l'Union africaine en République Centrafricaine « MOUACA » en qualité d'**Observateur militaire**.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre de la Défense
et des anciens Combattants,
Colonel Sadio CAMARA**

**Le ministre de la Sécurité
et de la Protection civile,
Colonel-major Daoud Aly MOHAMMEDINE**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0554/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT MODIFICATION DU DECRET N°05-464/
P-RM DU 17 OCTOBRE 2005, RECTIFIE, FIXANT
LA VALEUR DU POINT D'INDICE DE
TRAITEMENT DES PERSONNELS OCCUPANT
CERTAINS EMPLOIS DANS LES MISSIONS
DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES AINSI QUE
LEURS PRIMES ET INDEMNITES ET SON
ANNEXE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°67-11 du 13 avril 1967 déterminant le régime de rémunération des fonctionnaires ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant Statut général des Fonctionnaires ;

Vu la Loi n°05-039 du 27 juillet 2005 fixant les indices spéciaux de traitement des personnels occupant certains emplois dans les Missions diplomatiques et consulaires ;

Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°151/PG-RM du 26 août 1975, modifié, fixant les conditions et les modalités d'octroi des primes aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Les articles 1er et 3 du Décret n°05-464/P-RM du 17 octobre 2005, rectifié, fixant la valeur du point d'indice de traitement des personnels occupant certains emplois dans les Missions diplomatiques et consulaires ainsi que leurs primes et indemnités sont modifiés comme qu'il suit :

« **Article 1er (nouveau) :** La valeur du point d'indice de traitement du personnel en service dans les Missions diplomatiques et consulaires est fixée ainsi qu'il suit :

- 652.5 F CFA à compter du 1er janvier 2021 ;
- 720 F CFA à compter du 1er janvier 2022 ;
- 800 F CFA à compter du 1er janvier 2023. »

« **Article 2 (nouveau) :** Cette indemnité est majorée de 50% pour le personnel exerçant dans les pays utilisant la monnaie du F CFA. »

Article 2 : Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et le ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social,
Madame DIAWARA Aoua Paul DIALLO**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0555/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT ABROGATION DE DECRETS PORTANT
NOMINATION DANS LES MISSIONS
DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Les dispositions des décrets ci-après sont abrogées :

- Décret n°2015-0376/P-RM du 22 mai 2015 portant nomination de Monsieur **Tidiani TRAORE**, N°Mle 0112-254 L, Contrôleur du Trésor en qualité de **Secrétaire Agent Comptable** à l'Ambassade du Mali à Pretoria (Afrique du Sud) ;

- Décret n°2015-0417/P-RM du 05 juin 2015 portant nomination de Monsieur **Mahidié COULIBALY**, N°Mle 0112-367 P, Contrôleur des Finances en qualité de **Secrétaire Agent Comptable** au Consulat du Mali à Bouaké (Côte d'Ivoire).

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0556/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT ABROGATION DE DECRETS PORTANT
NOMINATION DANS LES MISSIONS
DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Les dispositions des décrets ci-après sont abrogées :

- Décret n°2015-0410/P-RM du 04 juin 2015 portant nomination de Monsieur **Mamadou Macki TRAORE**, N°Mle 484-67 B, Inspecteur des Services économiques en qualité d'**Ambassadeur** du Mali auprès de la République **Fédérative du Brésil**, de la République d'**Argentine**, de la République du **Chili**, de la République de **Bolivie**, de la République du **Paraguay**, de la République de **Colombie**, de la République de l'**Equateur**, de la République du **Pérou**, de la République de l'**Uruguay**, Du **Guyana**, du **Suriname**, de **Trinidad et Tobago**, de la République **Bolivarienne du Venezuela** avec résidence à **Brasilia** ;

- Décret n°2017-0030/P-RM du 30 janvier 2017 portant nomination de Monsieur **Lamine KEITA**, N°Mle 925-92 P, Inspecteur des Services économiques en qualité de **Consul général du Mali à Lyon** (France) ;

- Décret n°2017-0726/P-RM du 21 août 2017 portant nomination de Monsieur **Oumar DAOU**, N°Mle 392-76 P, Conseiller des Affaires étrangères en qualité d'**Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mali au Rwanda** avec résidence à **Kigali** ;

- Décret n°2019-0251/P-RM du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur **Mohamed Aly AG IBRAHIM**, N°Mle 0145-593 X, Inspecteur des Finances en qualité d'**Ambassadeur** du Mali à **Ankara** (République de Turquie).

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0557/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT NOMINATION AU CABINET DU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE
LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°94-201/P-RM du 03 juin 1994, modifié, fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Cabinets des départements ministériels ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés au Cabinet du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en qualité de :

Chef de Cabinet :

-Monsieur **Moussa DIAKITE**, Juriste ;

Chargé de mission :

-Madame **TRAORE Safiatou KONATE**, Juriste

-Monsieur **Missa TRAORE**, Juriste ;

-Madame **NIENTAO Simone LOISEAU TAH. Philippe**, Traductrice-Interprète.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0558/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET
SIGNE A KHARTOUM ET A BAMAKO LE 31
DECEMBRE 2020, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU MALI ET LA BANQUE ARABE
POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN
AFRIQUE (BADEA), EN VUE DU FINANCEMENT DU
PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE
SEVARE-GAO LOT 1 : SEVARE-BORE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2021-045 du 14 juillet 2021 autorisant la ratification de l'Accord de prêt signé à Khartoum et à Bamako le 31 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), en vue du financement du Projet de réhabilitation de la route Sévaré-Gao lot 1 : Sévaré-Boré ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de prêt d'un montant de vingt-deux milliards deux cent millions (22 200 000 000) francs CFA environ, signé à Khartoum et à Bamako le 31 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), en vue du financement du Projet de réhabilitation de la route Sévaré-Gao lot 1 : Sévaré-Boré.

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre des Transports
et des Infrastructures,
Madame DEMBELE Madina SISSOKO**

**DECRET N°2021-0559/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE
FINANCEMENT, SIGNE AN'DJAMENA (TCHAD), LE
13 FEVRIER 2021, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU MALI ET LE FONDS
INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE (FIDA), RELATIF AU PROGRAMME
REGIONAL CONJOINT SAHEL EN REPONSE AUX
DEFIS COVID-19, CONFLITS ET CHANGEMENTS
CLIMATIQUES AU MALI (SD3C)**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2021-044 du 14 juillet 2021 autorisant la ratification de l'Accord de financement, signé à N'Djamena (Tchad), le 13 février 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds international pour le Développement Agricole (FIDA), relatif au Programme régional conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques au Mali (SD3C) ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de financement d'un montant de quinze millions cent cinquante-cinq mille (15 155 000) euros, soit neuf milliards neuf cent quarante-un millions vingt-huit mille trois cent trente-cinq (9 941 028 335) francs CFA, signé à N'Djamena (Tchad), le 13 février 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds international pour le Développement Agricole (FIDA), relatif au Programme régional conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques au Mali (SD3C).

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre de la Santé
et du Développement social,
Madame Diéminatou SANGARE**

**Le ministre du Développement rural,
Modibo KEITA**

**Le ministre de l'Environnement,
de l'Assainissement et
du Développement durable,
Modibo KONE**

**DECRET N°2021-0560/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE
PRET SIGNE A LOME, LE 21 DECEMBRE 2020,
ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU MALI ET LA BANQUE OUEST
AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT (BOAD), EN
VUE DU FINANCEMENT DES MESURES
URGENTES PRISES POUR FAIRE FACE A LA
CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2021-043 du 14 juillet 2021 autorisant la ratification de l'Accord de prêt, signé à Lomé, le 21 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de prêt, d'un montant maximum en principal de quinze milliards (15 000 000 000) francs CFA, signé à Lomé, le 21 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre de la Santé
et du Développement social,
Madame Diéminatou SANGARE**

DECRET N°2021-0561/PT-RM DU 27 AOUT 2021 PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET SIGNE A LOME, LE 21 DECEMBRE 2020, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), EN VUE DU FINANCEMENT DES MESURES URGENTES PRISES POUR FAIRE FACE A LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2021-042 du 14 juillet 2021 autorisant la ratification de l'Accord de prêt, signé à Lomé, le 21 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de prêt, d'un montant maximum en principal de treize milliards (13 000 000 000) francs CFA, signé à Lomé, le 21 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre de la Santé
et du Développement social,
Madame Diéminatou SANGARE**

DECRET N°2021-0562/PT-RM DU 27 AOUT 2021 PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET SIGNE A KHARTOUM ET A BAMAKO LE 30 NOVEMBRE 2020, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA), EN VUE DU FINANCEMENT DE L'OPERATION DE REPONSE URGENCE POUR AFFRONTER LA PANDEMIE « COVID-19 »

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2021-041 du 14 juillet 2021 autorisant la ratification de l'Accord de prêt signé à Khartoum et à Bamako le 30 novembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), en vue du financement de l'Opération de réponse urgence pour affronter la pandémie « COVID-19 » ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de prêt d'un montant de quatre milliards neuf cent quatorze millions six cent quarante-huit mille (4 914 648 000) francs CFA environ, signé à Khartoum et à Bamako le 30 novembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), en vue du financement de l'Opération de réponse urgence pour affronter la pandémie « COVID-19 ».

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre de la Santé et
du Développement social,
Madame Diéminatou SANGARE**

**DECRET N°2021-0563/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT RATIFICATION DE L'AMENDEMENT
N°1 DU 08 AVRIL 2021 A L'ACCORD DE PRET EN
DATE DU 19 NOVEMBRE 2020, ENTRE LE
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI
ET LE FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT
(FAD), RELATIF AU PROGRAMME D'ADHESION
DE LA REPUBLIQUE DU MALI A L'AGENCE POUR
L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE
(ACA)**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu l'Ordonnance n°2021-006/PT-RM du 27 août 2021 autorisant la ratification de l'Amendement n°1 du 08 avril 2021 à l'Accord de prêt en date du 19 novembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds africain de Développement (FAD), relatif au Programme d'adhésion de la République du Mali à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Amendement n°1 du 08 avril 2021 à l'Accord de prêt en date du 19 novembre 2020, d'un montant de sept millions deux cent quatre-vingt-dix mille Unités de Compte (7 290 000) UC, soit cinq milliards sept cent soixante-cinq millions quatre cent trente-cinq mille dix (5 765 435 010) F CFA environ, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds africain de Développement (FAD), relatif au Programme d'adhésion de la République du Mali à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0564/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE
FINANCEMENT, SIGNE A BAMAKO LE 20 AVRIL
2021, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU MALI ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA),
RELATIF AU PROJET DE PROMOTION DE L'ACCES
AU FINANCEMENT, A L'ENTREPRENARIAT ET A
L'EMPLOI AU MALI (PAFEEM)**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu l'Ordonnance n°2021-007/PT-RM du 27 août 2021 autorisant la ratification de l'Accord de financement, signé à Bamako le 20 avril 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement (IDA), relatif au Projet de Promotion de l'accès au Financement, à l'Entrepreneuriat et à l'Emploi au Mali (PAFEEM) ;

Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2020 relatif à la conclusion des Traités ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de financement d'un montant de vingt-quatre millions huit cent mille (24 800 000) euros, soit seize milliards deux cent soixante-sept millions sept cent trente-trois mille six cent (16 267 733 600) francs CFA, signé à Bamako le 20 avril 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement (IDA), relatif au Projet de Promotion de l'accès au Financement, à l'Entrepreneuriat et à l'Emploi au Mali (PAFEEM).

Article 2 : Le présent décret accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de
l'Emploi et de la Formation professionnelle,
Bakary DOUMBIA**

**Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
Mahmoud OULD MOHAMED**

**DECRET N°2021-0565/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT DESIGNATION DE FONCTIONNAIRES
DE POLICE POUR LA MISSION DES NATIONS
UNIES POUR LA STABILISATION EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
« MONUSCO »**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu l'Ordonnance n°2018-015/P-RM du 15 mars 2018, modifiée, portant Statut des fonctionnaires de la Police nationale ;

Vu le Décret n°97-077/P-RM du 24 février 1997 réglementant l'envoi d'observateurs et de contingents maliens dans le cadre des missions internationales de maintien de la paix ou à caractère humanitaire ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1er : Les fonctionnaires de Police, dont les noms suivent, sont désignés pour être déployés à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo « MONUSCO ».

Il s'agit de :

- | | | |
|----------------|--------|-------------|
| 1. Saouty | Labass | FOFANA ; |
| 2. Ismaïla | | FALL ; |
| 3. Biné | | SISSOKO ; |
| 4. Issa | | SANGARE ; |
| 5. Assitan | | KANIKOMO ; |
| 6. Ibrahim | | TRAORE ; |
| 7. Kadidia | | TRAORE ; |
| 8. Dramane H | | FATTERY ; |
| 9. Seydou | | COULIBALY ; |
| 10. Kadidiatou | | KONE. |

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**Le ministre de la Sécurité
et de la Protection civile,
Colonel-major Daoud Aly MOHAMMEDINE**

**Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre de l'Economie
et des Finances,
Alousséni SANOU**

**DECRET N°2021-0566/PT-RM DU 27 AOUT 2021
PORTANT MODIFICATION DU DECRET N°2021-
0549/PT-RM DU 25 AOUT 2021 PORTANT
CONVOCATION DU CONSEIL NATIONAL DE
TRANSITION EN SESSION EXTRAORDINAIRE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2021-0549/PT-RM du 25 août 2021 portant convocation du Conseil national de Transition en session extraordinaire ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

A la demande du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1er : L'article 2 du Décret n°2021-0549/PT-RM du 25 août 2021 portant convocation du Conseil national de Transition en session extraordinaire est modifié ainsi qu'il suit :

Article 2 (nouveau) : L'ordre du jour de cette session extraordinaire porte sur :

- le projet de Loi portant amnistie des faits survenus et ayant entraîné la démission du Président de la Transition, Chef de l'État et du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le 24 mai 2021 ;

- le projet de Loi portant amnistie des faits en lien avec la démission du Président de la République, le 18 août 2020;

- le projet de Loi portant création de l'École de Guerre du Mali ;

- le projet de Loi portant modification de l'Ordonnance n°2020-013/PT-RM du 21 décembre 2020 portant Loi de Finances pour l'exercice 2021 ;

- le projet de Loi portant modification de la Loi n°01-080 du 20 août 2001, modifiée, portant modification de la Loi n°02-054 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut de la Magistrature ;

- le projet de Loi portant ratification de l'Ordonnance n°2021-014/PT-RM du 24 décembre 2020 portant Loi domaniale et foncière ;

- le projet de Loi portant ratification de l'Ordonnance n°2021-004/PT-RM du 16 juillet 2021 autorisant la ratification de l'Accord de crédit, signé à Bamako, le 04 août 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Gouvernement du Royaume de Belgique, relatif au Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la localité de Sénou ;

- le projet de Loi portant ratification de l'Ordonnance n°2021-003/PT-RM du 16 juillet 2021 fixant la grille indiciaire unifiée des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales, des statuts autonomes et des militaires ;

- le projet de Loi portant ratification de l'Ordonnance n°2021-005/PT-RM du 16 juillet 2021 portant ratification de l'Accord de financement, signé à Bamako, le 23 mars 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet d'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation pour tous au Mali.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 27 août 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

ARRETES

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**ARRETE N°2021-2960/MEF-SG DU 13 AOUT 2021
AUTORISANT LA DIRECTION NATIONALE DU
TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE A
EMETTRE DES BONS ET OBLIGATIONS
ASSIMILABLES DU TRESOR PAR VOIE
D'ADJUDICATION AU COURS DU TROISIEME
TRIMESTRE 2021**

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES,**

ARRETE :

ARTICLE 1er : La Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique est autorisée à émettre, sur le marché monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), des bons et obligations assimilables du Trésor par voie d'adjudication, pour un montant indicatif de 190 milliards de F CFA au cours du troisième trimestre de l'année 2021.

ARTICLE 2 : L'organisation matérielle des opérations d'adjudication est assurée par UMOA-Titres en collaboration avec la BCEAO, pour le compte de l'Etat malien.

ARTICLE 3 : La souscription primaire à ces émissions est ouverte aux investisseurs institutionnels disposant d'un compte de titre de règlement dans les livres de la BCEAO et aux personnes physiques et morales, sans distinction de nationalité, passant par l'intermédiation d'établissements de crédit et de SGI implantés sur le territoire de l'UEMOA.

ARTICLE 4 : Les obligations du Trésor sont dématérialisées, et ont une valeur nominale de dix mille (10 000) F CFA l'unité, sur lesquelles sera servi un taux d'intérêt annuel fixé par le Trésor.

ARTICLE 5 : Les Bons Assimilables du Trésor dématérialisés, d'une valeur nominale d'un million (1 000 000) F CFA, sont assortis d'une rémunération payable d'avance et précomptée sur la valeur nominale, sur la base d'un taux d'intérêt exprimé en pourcentage l'an, en base 360 jours.

ARTICLE 6 : Les adjudications seront closes le jour des émissions à 10 h 30 mn TU.

ARTICLE 7 : Les obligations porteront jouissance le premier jour ouvré suivant la date de clôture des souscriptions, le premier coupon étant payable un an après la date de jouissance des titres.

ARTICLE 8 : Le remboursement des obligations se fera par amortissement constant ou in fine. La Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique se chargera de définir les caractéristiques des obligations dans la demande d'organisation adressée à UMOA-Titres.

ARTICLE 9 : La date de valeur des bons du Trésor a lieu le premier jour ouvré suivant la date de l'émission. Le remboursement du capital s'effectuera le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.

ARTICLE 10 : Les coupons sont affranchis de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, conformément à l'article 33 du Code Général des Impôts.

ARTICLE 11 : Les bons et obligations du Trésor sont admis au refinancement de la BCEAO, dans les conditions de droit commun. Les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la Banque Centrale, peuvent acquérir ou vendre les titres sur le marché secondaire. Ils sont garantis par l'Etat du Mali.

ARTICLE 12 : L'Etat s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement par remboursement anticipé des titres, mais se réserve le droit de procéder, sur le marché, à des rachats ou à des échanges.

ARTICLE 13 : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 13 août 2021

**Le ministre,
Alousséni SANOU**

**MINISTERE DE LA SECURITE
ET DE LA PROTECTION CIVILE**

**ARRETE N°2021-2991/MSPC-SG DU 16 AOUT 2021
PORTANT LICENCIEMENT D'OFFICE D'UN
FONCTIONNAIRE DE POLICE DU CORPS DES
SOUS-OFFICIERS**

**LE MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA
PROTECTION CIVILE,**

ARRETE :

ARTICLE 1er : Le Sergent-chef de Police Souleymane DOUKARA, n° Mle 4761, est rayé des effectifs de la Police pour faute grave.

ARTICLE 2 : Le Directeur général de la Police nationale et le Directeur des Ressources humaines du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter du 1er août 2019, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 16 août 2021

**Le ministre,
Colonel-major Daoud Aly MOHAMMEDINE**

<p>Centre Privé d'Enseignement Supérieur de Kalabancoro (CPESK)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Spécialité : Réseaux et Télécommunications</p>
<p>Centre Universitaire Mandé Bukari (CUMBU)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion de l'Environnement</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Economie Spécialité : Politiques Agricoles et Economies Paysannes</p>
<p>Complexe Scolaire et Universitaire Privé BAZO (CSUP-BAZO)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Comptable et Financière</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Commerciale</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Protection de l'Environnement</p> <p>Master : Domaine : Sciences de la Santé Mention : Santé Spécialité : Nutrition Humanitaire</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Entreprises et des Administrations</p>
<p>Ecole Expert Génie Informatique Supérieure (EGI-SUP)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion d'Entreprise et d'Administration</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Comptable et Financière</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux Génie et Télécommunications</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p>

<p style="text-align: center;">Ecole Privée des Hautes Etudes Comptables et Financières - Mali (EPHECEF-MALI)</p> <p style="text-align: center;">Ecole Privée des Hautes Etudes Comptables et Financières - Mali (EPHECEF-MALI)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux Informatique et Télécommunication</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Banque – Assurance</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux Informatique et Télécommunications</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Banque – Assurance</p>
<p style="text-align: center;">Ecole Privée de Santé Félix Houphouët Boigny (EPSFé)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences de la Santé Mention : Santé Spécialité : Biologie Médicale</p>
<p style="text-align: center;">Ecole Privée des Hautes Etudes en Santé Publique (EPHESP)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences de la Santé Mention : Santé Spécialité : Santé de la Reproduction</p>
<p style="text-align: center;">Ecole Spéciale Privée de Commerce, d'Administration et de l'Entrepreneuriat (ESCAE-P)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Spécialité: Droit des Affaires et Fiscalité</p>
<p style="text-align: center;">Ecole Supérieure de Commerce - Mali (ESC-MALI)</p> <p style="text-align: center;">Ecole Supérieure de Commerce - Mali (ESC-MALI)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Communication des Organisations</p> <p>Master : Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société Mention : Information et Communication Spécialité : Communication Institutionnelle</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité: Finance</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité: Achat-Logistique</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité: Commerce International</p>

<p>Ecole Supérieure des Hautes Etudes Technologiques et Commerciales (HETEC)</p> <p>Ecole Supérieure des Hautes Etudes Technologiques et Commerciales (HETEC)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Système Informatique</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Techniques Comptables et Financières</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Vente</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Communication et Management des Ressources Humaines</p>
--	--

<p>Ecole Supérieure en Sciences de Gestion et en Management du Développement Durable Appliqué (ESUPEG-MDD)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finances – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion d'Entreprise</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Comptabilité, Contrôle et Audit</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p>
---	---

<p>Ecole Supérieure Privée de Commerce et de Technologie (ESPCT)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Informatique de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Spécialité : Réseaux Informatiques et Télécommunications</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion d'Entreprise</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion Logistique et Transport</p>
<p>Ecole Supérieure Privée de Technologies Appliquées du Mali (APTECH-MALI)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p>
<p>Ecole Supérieure Privée de Technologies Appliquées et de Management (ECOSTAM-P)</p> <p>Ecole Supérieure Privée de Technologies Appliquées et de Management (ECOSTAM-P)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Techniques de Commercialisation</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p>

<p align="center">Ecole Supérieure de Statistique et d'Informatique Décisionnelle (ESSID)</p>	<p>Licence : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Informatique</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises</p>
<p align="center">Ecole Supérieure de Technologie et de Management (ESTM)</p> <p align="center">Ecole Supérieure de Technologie et de Management (ESTM)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle: Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management Logistique et Transport</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Assurance – Banque – Finance</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management Logistique et Transport</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing Management</p>
<p align="center">Ecole Supérieure des Métiers du Commerce et de la Gestion (ECOSUP/ALTERNANCE)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux et Télécommunications</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Droit Privé</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Secrétariat – Assistant de Gestion</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assurance – Banque – Finance</p> <p>DUT : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Maquettiste Infographiste</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p>

<p style="text-align: center;">Ecole Supérieure des Métiers du Commerce et de la Gestion (ECOSUP/ALTERNANCE)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Hôtellerie et Tourisme</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finances-Comptabilité</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>DUT : Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société Mention : Information et Communication Option : Journalisme – Communication</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing Management</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Technique de Commerce</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Secrétariat Bureautique</p>
<p style="text-align: center;">Ecole Supérieure des Sciences Politiques et de Gestion (ESPG)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Commerce International</p> <p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux et Télécommunications</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Financière et Comptable</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assistance de Direction</p>

<p>Ecole Supérieure Privée de Passation et de Gestion des Marchés Publics (ESPGMP)</p>	<p>Master: Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Passation et Gestion des Marchés Publics</p>
<p>Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Management (ESPIM)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Agronomiques Mention : Agronomie Option : Agronomie</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Sciences de la terre, de l'univers, et de l'environnement Option : Eaux et Forêts</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Agronomiques Mention : Production Animale Option : Elevage</p> <p>Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Métiers de l'Energétique, de l'Environnement et du Génie Climatique Spécialité : Energies Renouvelables</p> <p>Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Spécialité : Génie Logiciel</p>

**Ecole Technique Supérieure Privée de
Gestion –Soumatio DIAMOUTENE
(ETSPG-SD)**

DUT :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Gestion des Entreprises et des
Administrations

DUT :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Secrétariat – Assistant de Direction

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Secrétariat – Assistant de Direction

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Gestion des Entreprises et des
Administrations

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Gestion des Ressources Humaines

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Gestion Logistique et Transport

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Finances – Comptabilité

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Informatique de Gestion

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Hôtellerie-Tourisme

Licence professionnelle :

Domaine : Sciences Economiques et de Gestion
Mention : Gestion
Option : Marketing Management

<p align="center">Faculté de Touba pour les Etudes Islamiques (FTEI)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Langues et cultures étrangères Option : Arabe</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société Mention : Théologie Option : Etudes Islamiques</p>
<p align="center">Groupe Gemini Management International (GMI)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Electronique et Maintenance Informatique</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing Management</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Economie Option : Statistiques Appliquées</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Assurance-Banque-Finance</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit privé Spécialité : Droit des Affaires et Fiscalité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finances – Comptabilité</p>

<p style="text-align: center;">INNOVA Academy Private School of Business (IAPSB)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion de Projets</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit privé Spécialité : Droit des Affaires et Fiscalité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing – Communication</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finances – Comptabilité</p>
<p style="text-align: center;">Institut Africain de Management (IAM)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Banque et Ingénierie Financière</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Audit et Contrôle de Gestion</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing et Ingénierie des Affaires</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Agrobusiness</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion</p>

<p>Institut de Formation pour le Développement Economique et Social (IDES)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finances – Comptabilité</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finances-Comptabilité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finances-Comptabilité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Décentralisation et Gouvernance Locale</p>
---	--

<p>Institut de Gestion et de Langues Appliquées aux Métiers (IGLAM)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p>
--	---

<p align="center">Institut des Hautes Etudes en Management (IHEM)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management des Entreprises</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance-Comptabilité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing et Communication</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Commerce International et Logistique</p>
<p align="center">Institut International de Management (IIM)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance d'Entreprise</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit privé Spécialité : Droit des Affaires</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing – Communication</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finance d'Entreprise</p>

<p style="text-align: center;">Institut des Hautes Etudes Professionnelles (IHEP)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Commerce International</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assistant de Gestion</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Techniques de Commercialisation</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Archivage Numérique et Informatique Documentaire</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management des Projets et des Organisations</p>
--	--

<p style="text-align: center;">Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communications (ISPRIC)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finances – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Droit Public</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Droit Privé</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Droit Public</p>
--	---

<p align="center">Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communications (ISPRIC)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Droit Privé</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Relations Internationales</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing et Ingénierie d'Affaires</p>
<p align="center">Institut Privé Simon Finance et Management International (IPSFMI)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finances – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing et Commerce International</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management des Projets</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Archivage Numérique et Informatique Documentaire</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Banque – Finance – Assurance</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management des Transports et Logistiques</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management des Projets</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management et Finances Publiques</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Logistique et Commerce International</p>

Institut Privé SMART (IP-SMART)	<p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Génie Logiciel</p> <p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Gestion et Transactions Immobilières</p> <p>DUT : Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société Mention : Métiers de l'Animation Sociale, Socio-éducative et Socioculturelle Option : Animation Socioculturelle</p> <p>DUT : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Multimédia</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Gestion et Transactions Immobilières</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société Mention : Métiers de l'Animation Sociale, Socio-éducative et Socioculturelle Option : Animation Socioculturelle</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Multimédia</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Génie Logiciel</p>
Institut Supérieur d'Informatique et de gestion des Affaires (SUP.IGA)	<p>Licence : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises</p> <p>Licence : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Génie Informatique</p> <p>Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Spécialité : Génie Informatique</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Sciences Economiques et de Gestion</p>

<p>Institut Supérieur de Commerce (ISC BUSINESS SCHOOL)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Sciences de l'Information, Audiovisuel et Multimédia Option : Techniques et Activités de l'Image et du Son</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing et Management Touristique</p> <p>Master : Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société Mention : Information et Communication Spécialité : Communication et Publicité</p>
<p>Institut Supérieur de Management Appliqué (ISMA)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p>
<p>Institut Supérieur de Technologies Appliquées (TechnoLAB-ISTA)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Management</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assistant de Gestion</p> <p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Electronique/Maintenance Informatique</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Banque – Assurance</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Sciences et Techniques Comptables et Financières</p>

<p>Institut Supérieur de Technologies Appliquées (TechnoLAB-ISTA)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finance</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Comptabilité – Contrôle – Audit</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion et Logistique Humanitaire</p>
<p>Institut Supérieur Privé de Commerce et de Management (ISPCOM)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finances – Comptabilité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p>
<p>Institut Supérieur Privé ROSEY ABANTARA (ROSEY-SUP)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Commerce International</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Techniques de Commercialisation</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Entreprises et des Administrations</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion Logistique et Transport</p>
<p>Institut Supérieur Privé de Santé Publique (ISPSP)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences de la Santé Mention : Santé Publique Spécialité : Management Hospitalier</p>

<p style="text-align: center;">Institut Supérieur des Techniques Economiques, Comptables et Commerciales (INTEC-SUP)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion d'Entreprises d'Administration</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux et Télécommunications</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion et Pilotage de Projets</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing-Communication-Management</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management Logistique et Transport</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Privé Spécialité : Droit Privé</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Privé Spécialité : Droit Public</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit des Affaires Spécialité : Droit des Affaires et Fiscalité</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Relations Internationales Spécialité : Relations Internationales et Diplomatie</p>
---	---

<p>Institut Supérieur de Technologie Appliquée et de Gestion (ISTAG)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux et Télécommunications</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et Administrations</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing et Commerce International</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing et Commerce International</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Archivage Numérique et Documentaire</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et Administrations</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Génie des Procédés pour l'Environnement Option : Génie de l'Environnement</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Privé Option : Droit des Affaires</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Comptabilité, Contrôle et Audit</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Informatique de Gestion</p>
<p>Institut des Technologies Appliquées d'Afrique de Bamako (ITA-BAMAKO)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux Informatiques et Télécommunications</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing Communication</p>

<p>Institut Privé Africain de Technologies et de Management (IPTMA)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux Informatiques et Télécommunications</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing et Vente</p>
<p>Institut Technique et Professionnel (ITP)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et Administrations</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et Administrations</p>

<p style="text-align: center;">Institut Universitaire Privé de Gestion Talibi (IUPG-T)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Secrétariat Assistance de Gestion Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et des Administrations Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p>
<p style="text-align: center;">Institut VITO'S</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Entreprises et Administrations Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Management Licence professionnelle : Domaine : Sciences de l’Homme et de la Société Mention : Information et Communication Option : Journalisme – Communication</p>
<p style="text-align: center;">Université Abdoulaye DIARRA de Bamako (UADB)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing – Communication Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Informatique de Gestion</p>

<p style="text-align: center;">Université Africaine de Management, des Sciences Appliquées et de Télécommunications (UAMSAT)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Electronique et Maintenance Informatique</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assistant de Direction</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Management</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Systèmes et Réseaux Informatiques</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Arts Option : Archivage Numérique et Informatique Documentaire</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Génie Electrique et Informatique Industrielle Option : Génie Electrique et Energies Renouvelables</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Informatique de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Comptabilité, Contrôle et Audit</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management des Opérations et Logistique</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p>
<p style="text-align: center;">Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) / Unité Universitaire de Bamako (UUBa)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences de l'Education et de la Formation Mention : Education et Formation Option : Sciences de l'Education</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Sciences Juridiques Option : Sciences Juridiques</p> <p>Master : Domaine : Sciences de l'Education et de la Formation Mention : Education et Formation Spécialité : Sciences de l'Education</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Public Spécialité : Droit Public</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Privé Spécialité : Droit Privé</p>

<p>Université Kankou Moussa (UKM)</p>	<p>Doctorat : Domaine : Sciences de la Santé Mention : Sciences du Médicament Spécialité : Pharmacie</p>
<p>Université Internationale Privée d'Excellence (UIPE)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Marketing – Communication Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Commerce International Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Management des Organisations et des Projets Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Finance – Comptabilité Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assurance –Banque – Finance Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux et Télécommunications Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Ingénierie du Logiciel et des Données Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Comptabilité, Contrôle et Audit Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion Logistique et Transport Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Management des Organisations et des Projets Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Ingénierie Financière Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Spécialité : Data Science</p>
<p>Université Privée de Gestion et du Développement Durable (UniPGDD)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion de Développement Durables et des Energies Renouvelables</p>

<p align="center">Université Privée Montplaisir Tunis à Bamako (UPMT)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Option : Droit Privé Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Privé Spécialité : Droit des Affaires Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Ingénierie Financière</p>
<p align="center">Université Privée de Management et Technologies Tropicales (UPM2T)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Réseaux Informatiques et Télécommunications Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport Licence professionnelle : Domaine : Sciences de l'Education et de la Formation Mention : Education et Formation Option : Sciences de l'Education Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Finance – Comptabilité Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p>
<p align="center">Université Privée du Kéné Dougou (UP-KENEDOUGOU)</p>	<p>Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Langues et Cultures Etrangères Option : Arabe Licence professionnelle : Domaine : Lettres, Langues et Arts Mention : Théologie Option : Etudes Islamiques Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Informatique</p>

<p style="text-align: center;">Université Privée les Grands BIASSON (UPGB)</p>	<p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>DUT : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Banque – Finance</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Sciences et Techniques Comptables et Financières</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion Logistique et Transport</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Informatique de Gestion</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Marketing</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Sciences et Techniques Comptables et Financières</p>
---	--

<p style="text-align: center;">Université Privée Mary Saint Claire (UPMSC)</p>	<p>Master : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Spécialité : Génie Informatique</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Spécialité: Droit Privé</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Spécialité: Droit Public</p>
---	--

Université Privée Modibo Kane Dilly (UPMKD)	<p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Assurance – Banque – Finance</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Projets</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Comptabilité, Contrôle et Audit</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences et Technologies Mention : Informatique Option : Analyste Programmeur</p> <p>Licence professionnelle : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Option : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Ressources Humaines</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Gestion des Projets</p> <p>Master : Domaine : Sciences Economiques et de Gestion Mention : Gestion Spécialité : Assurance – Banque – Finance</p> <p>Master : Domaine : Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration Mention : Droit Spécialité: Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme</p>
--	---

ARTICLE 2 : L'habilitation des programmes de formation prend effet à compter de la rentrée académique 2020- 2021 pour une durée de quatre (04) ans.

Seuls les diplômes délivrés dans le cadre de l'habilitation sont reconnus.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Bamako, le 25 août 2021

Le ministre,

Monsieur Amadou KEITA

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

Suivant récépissé n°0005/MATD-DGAT en date du 01 avril 2021, il a été créé une association dénommée : Mouvement Patriotique pour le Changement Faso Dambé, en sigle : (MO.PA.C FASO DAMBE).

But : Promouvoir la bonne gouvernance avec une pleine participation de la jeunesse et des femmes aux actions de développement social et économique, etc.

Siège Social : Niamakoro, Rue : 324, Porte : 378.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Dr. Oumar GUINDO

Vice-président : Almamy MAGASSOUBA

Secrétaire général : Lamine DIARRA

Secrétaire général adjoint : Seydou TRAORE

Secrétaire administratif : Moussa DIARRA

Secrétaire administratif adjoint : Moussa DOUMBIA

Secrétaire chargé de la formation politique et civile : Mamadou SAMAKE

Trésorière générale : Awa COULIBALY

Trésorier général adjoint : Famory COULIBALY

Secrétaire aux relations extérieures : Moussa BERTHE

1er Secrétaire à l'organisation : Makan KEÏTA

2ème Secrétaire à l'organisation : Mamou FOFANA

3ème Secrétaire à l'organisation : Cheick O. DEMBELE

4ème Secrétaire à l'organisation : Djénèbou SACKO

Secrétaire chargé des questions de développement : Adama TRAORE

Secrétaire chargé des questions de développement adjoint : Amara KONE

Secrétaire chargé de la Communication et de la mobilisation : Ibrahima DOUMBIA

Secrétaire chargé de la Communication et de la mobilisation adjoint : Boubacar KANTE

Secrétaire chargé des relations avec les notabilités et les leaders d'Opinion : Seydou DIARRA

Secrétaire chargé des questions électorales : Sidy TANGARA

Secrétaire chargée des questions électorales adjointe : Fanta SOGORE

Secrétaire chargé de l'éducation et à la culture : Tahirou DEMBELE

Secrétaire chargé de l'éducation et à la culture adjoint : Dramane TRAORE

Secrétaire chargé de la solidarité et de l'emploi : Kassim COULIBALY

Secrétaire chargé de la solidarité et de l'emploi adjointe : Kadiatou DIARRA

Secrétaire chargé des sports et des loisirs : Issa TRAORE

Secrétaire chargée de la promotion des femmes : Fatoumata KABA

Secrétaire chargée de la promotion des femmes adjointe : Kadiatou DOUCOURE

Secrétaire chargé de la promotion des jeunes : Amidou TRAORE

Secrétaire chargé de la promotion des jeunes adjoint : Mouctar TOURE

Commissaire aux conflits : Daouda TANGARA

Commissaire aux comptes : Lamine TRAORE

Suivant récépissé n°0326/G-DB en date du 08 avril 2021, il a été créé une association dénommée : « Groupe des Retraités de la Promotion 1983 de la Garde Nationale », en abrégé : (AGRP.83/GNM).

But : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres e leur à travers une assistance sociale, matérielle, financière et morale, etc.

Siège Social : Bamako, N'Tomikorobougou, sise au Camp des Gardes.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mamadou dit Gallo DIALLO

Vice-président : Yaya DAOU

Secrétaire' général : Koly KEÏTA

Secrétaire général adjoint : Toutou SIDIBE

Secrétaire administratif : Mahamoud ALDJOMAT

Secrétaire administratif adjoint : Badian SAMAKE

Secrétaire à l'organisation : Dramane DIARRA

Secrétaire adjoint à l'organisation : Badjan BOUARE

Trésorier général : Yacouba DIALLO

Trésorier général adjoint : Sidiki TRAORE

Secrétaire aux affaires sociales : Fawaly KANTE

Secrétaire adjoint aux affaires sociales : Boubacar SISSOKO

Secrétaire aux relations avec les veuves et orphelins :
Lamine KEÏTA

Secrétaire adjoint aux relations avec les veuves et orphelins : Kaly DIALLO

Commissaires aux comptes :

- Yaya SISSOKO
- Djibril B. COULIBALY

Commissaires aux conflits :

- Mamadou K. KOUYATE
- Famoussa Moïse KEÏTA

Antenne Mopti : Isac DIALLO

Antenne Ségou : Mamadou M. DEMBELE

Suivant récépissé n°0230/G-DB en date du 15 avril 2021, il a été créé une association dénommée : «Wuuri – Vie Meilleure», en abrégé : (WUURI).

But : Contribuer à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale ; améliorer efficacement les conditions de vie et d'existence des populations», etc.

Siège Social : Faladiè, BP : 4810, Rue : 12, Porte : 15.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Moussa SANGARE

Vice-président : Aboubacar SIDIBE

Secrétaire chargée du programme genre : Amna TALL

Trésorière générale : Oumou SANGARE

Secrétaire chargé de projet de développement : Moussa TALL

Responsable de la communication et d'information :
Yaya Sidi SIDIBE

Suivant récépissé n°142/CKT en date du 16 avril 2021, il a été créé une association dénommée : Orphelins et Veuves Football de Kabala, en abrégé : (O.V-FOOT).

But : Accompagner et favoriser les enfants des Fama pour la réussite éducative et sportive des orphelins : former les enfants à travers le jeu collectif de football : favoriser l'épanouissement social et l'accompagnement éducatif, etc.

Siège Social : Kabala (Commune Rurale de Kalaban-Coro.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Amara MALLE

Vice-président : Souleymane KEITA

Secrétaire général : Bourama DIARRA

Secrétaire administrative : Fatoumata KALAGA

Secrétaire aux relations extérieures : Wally KONE

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Mamoutou MALLE

Trésorier général : Arouna MALLE

Secrétaire aux conflits : Lamine KAMISSOKO

Suivant récépissé n°232/CKT en date du 6 mai 2021, il a été créé une association dénommée : «Association Tonsoro pour la Promotion des Valeurs Culturelles des Bobofing au Mali», en abrégé : (A.T.P.V.C.B).

But : Promouvoir l'esprit d'initiative au plan local que national afin de servir les valeurs de la République, etc.

Siège Social : Lafiabougou, Rue : 465, Porte : 102.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Moussa ZONOU

Coordinateur exécutif national : Amidou SAMAKE

Secrétaire administratif : Moussa KONATE

Secrétaire administratif adjoint : Lassina DAO

Trésorier : Bréhima ZONOU

Commissaire aux comptes : Sibiry DAO

Secrétaires à l'organisation :

- Seydou DAO N°1
- Siaka KIENOU
- Issa DAO
- Aminata DAO

Secrétaires à l'information :

- Seydou ZONOU
- Djénèbou M. SANOU

Secrétaire chargé des relations extérieures : Seydou ZONOU

Secrétaire aux métiers d'arts : Yaya SANOU

Secrétaire aux sports et aux loisirs : Issa DAO

Secrétaire chargé de l'environnement et à l'assainissement : Dié Seydou SANOU

Secrétaire au développement, des activités féminines : Djarah SANOU

Secrétaire à l'étranger : Seydou DAO N°2

Suivant récépissé n°0339/G-DB en date du 08 juin 2021, il a été créé une association dénommée : «Réseau National des humanités du Mali », en abrégé : (RNH-MALI).

But : Promouvoir un cadre innovant de réflexion, d'échanges, de production et de diffusion dans les domaines touchant l'homme et la société dans leurs historicité et leurs dynamiques de ce dans la perspective de la refondation de humanités et de la reconstruction des humanités africaines etc.

Siège Social : Sotuba ACI, près de l'IER-CRRA.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Coordinateur général : Adama SAMASSEKOU

Coordinateur générale adjointe : Assétou Founé SAMAKE MIGAN

Secrétaire administratif : Baba COULIBALY

Secrétaire administratif adjoint : Issiaka BALLO

Secrétaire à l'organisation : Mohamed MAIGA

Secrétaire à l'organisation adjoint : Adama Fankélé TRAORE

Secrétaire aux relations extérieures : Bouréma KANSAYE

Secrétaire à la communication : Yacouba KEBE

Secrétaire à la communication adjoint : Habibata TIENTA

Trésorier : Fousseyni SAMAKE

Commissaire aux conflits : Abdoulaye KONATE

Suivant récépissé n°474/CKT en date du 09 juin 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des Anciens Elèves de Dialakorodji», en abrégé : (AAEDII).

But : Appuyer tout développement socio-éducatif pouvant renforcer la qualité l'enseignement ; promouvoir le jumelage et le parrainage avec d'autres organisations ayant les objectifs similaires ; sensibiliser les parents à suivre les enfants tout au long de leurs cursus scolaires ; sensibiliser les leaders d'opinion sur la scolarisation des filles, etc.

Siège Social : Dialakorodji Samakébougou. (Commune rurale de Dialakorodji).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Bakary DIARRA

Secrétaire général : Moussa Bina TRAORE

Secrétaire général adjoint : Adama COULIBALY

Secrétaire administratif : Benoko COULIBALY

Secrétaire administratif adjoint : Gaoussou COULIBALY

Secrétaire à l'organisation : Youssouf COULIBALY

Secrétaire à l'organisation 1er adjoint : Kalifa KOUYATE

Secrétaire à l'organisation 2ème adjointe : Fatoumata SANGARE

Secrétaire à l'organisation 3ème adjointe : Oumou DIARRA

Secrétaire à l'information : Bréhima TANGARA

Secrétaire à l'information adjointe : Kamissa TRAORE

Trésorier général : Soumaïla TRAORE

Trésorière générale adjointe : Ramata BAGAYOKO

Commissaire aux comptes : Bakary COULIBALY dit Bablen

Secrétaire chargé de l'éducation : Yaya KONATE

Secrétaire chargé de l'éducation adjoint : Aliou TOURE

Secrétaire aux conflits : Fousseyni DIALLO

Secrétaire aux relations extérieures : Mamadou GABA

Secrétaire aux relations extérieures 1er adjoint : Alassane NIARE

Secrétaire aux relations extérieures 2ème adjointe : Mariam CAMARA

Secrétaire aux sports, arts, et cultures : Bakary G. TRAORE

Secrétaire aux sports, arts, et cultures adjoint : Samassé COULIBALY

Suivant numéro d'immatriculation n°2021D9c6/00148/A en date du 10 juin 2021, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée Yiriwasso», en sigle : (SCOOPSY).

But : Aider les membres à accéder des terres cultivables ; approvisionner les membres en intrants Agricoles ; promouvoir l'esprit coopératif ; améliorer le niveau de formation et de savoir faire des adhérents dans la gestion de leurs activités ; défendre les intérêts de ces membres, etc.

Siège Social : Fasso Kanu, Rue : 123, Porte : 408, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

COMITE DE GESTION

Président : Moussa N'DIAYE

Secrétaire administratif : Mamadou KEÏTA

Trésorier : Ousmane N'DIAYE

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Présidente : Diaradou BAH

Membres :

- Aïssatou N'Deye Coumba BA
- Fatoumata dite Yaye KEÏTA

Suivant récépissé n°2021-111/CYA en date du 15 juin 2021, il a été créé une association dénommée : «Association pour le Développement de Siékorolé», en abrégé : (A.D.S.).

But : Regrouper tous les ressortissants de Siékorolé, de l'intérieur comme de la diaspora, autour des projets de développement socio-économique et culturel efficaces de Siékorolé et de la commune Séré Moussa Ani Samou ; promouvoir l'union et la solidarité, dans la dynamique du progrès, entre les ressortissants de Siékorolé et de la Commune Séré Moussa Ani Samou, etc.

Siège Social : Siékorolé (Commune rurale de Séré Moussa Ani Samou).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Lancine CAMARA

Vice-président : Samou Membba DOUMBIA

Secrétaire général : Hamidou FADIGA

Vice-secrétaire général : Souleymane Sea Sékou SIDIBE

Trésorier général : Kaly CISSE

Vice-trésorier général : Almamy DIARRA

Présidents (12) Commissions Consultatives et Exécutives :

- Lassina KANTE
- Ladj Bouran COULIBALY
- Samou CAMARA
- Joseph André SIDIBE
- Souleymane Benoko BAGAYOKO
- Makan DIARRA
- N'Famoussa SOUMANO
- Sékou SIDIBE
- Mah Bintou SIDIBE
- Madou FOFANA
- Métaga COULIBALY
- Cheick Hamallah FALL
- Souleymane Bakary KANTE
- Adama DIAKITE
- Siné Djan SIDIBE

Suivant récépissé n°351/CKT en date du 17 juin 2021, il a été créé une association dénommée : «Association de l'Institut Français de Formation Energétique du Mali, en abrégé : (AIFFEM).

But : Promotion des actions humanitaires et de la formation sur mesure dans le domaine de l'énergie renouvelable, l'organisation et l'orientation des humains vers la formation dans le domaine de l'énergie renouvelable, etc.

Siège Social : Baguinéda Camp (Commune Rurale de Baguinéda Camp).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mahamadou DOUMBIA

Secrétaire administratif : Soumana TOURE

Trésorier général : Djibril KONTE

Suivant récépissé n°349/CKT en date du 18 juin 2021, il a été créé une association dénommée : Amicale des Anciens Professeurs Civils du Prytanée Militaire de Kati, en abrégé : (A.P.C.P.M.K).

But : Etablir l'entraide et une vraie solidarité entre tous les membres de l'amicale ; crée une ambiance conviviale ; réaliser des actions désintéressées, en faveur des couches démunies, etc.

Siège Social : Kati-Coco- Kati (Commune urbaine de Kati).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Sékou FOMBA

Secrétaire administratif : Roufouce KAMATE

Secrétaire administratif adjoint : Mamoudou OUOLOGUEM

Trésorier : Ibrahima COULIBALY

Trésorier adjoint : Mohamet SYLLA

Secrétaire à l'information et à la communication : Sophie SOUCKO

Secrétaire à l'information et à la communication adjoint : Karaba MOUNKORO

Secrétaire à l'organisation : Oumar M.L MAIGA

Secrétaire à l'organisation adjoint : Mahamadi KONE

Secrétaire aux conflits : Abdoulaye COULIBALY

Secrétaire aux comptes : Hassane BAH

Secrétaire aux relations extérieures : Hamadoun YATTARA

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Abdoulaye AG LAMINE

Suivant récépissé n°00020/MATD-DGAT en date du 24 juin 2021, il a été créé une association dénommée : Association de la Communauté Libérienne au Mali, en abrégé : (A.COLIMA).

But : Appuyer les ressortissants du Libéria au Mali dans le cadre des différentes démarches administratives, etc.

Siège Social : Lafiabougou Place CAN 2000, à côté du Rond-point après la station, Rue : 455, Porte : 336.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Lincoln Nicolas TOGBA

Vice-présidente : Mme Marie DAYE

Administrateur : Hassan FOFANA

Administrateur : Abraham DIALLO

Administrateur : Ester pipa TOGBA

Administrateur : Thomas HERBERT